

# DECLARATION DE NON-POLYGAMIE

*A remplir par les ressortissants des pays dont le droit interne autorise la polygamie*

Le déclarant,

Nom de naissance : .....

Nom d'épouse : .....

Prénom : .....

Né(e) le.....à.....

Domicilié(e) à .....

.....

**Déclare sur l'honneur ne pas vivre en France en état de polygamie**

Fait à.....le.....

Signature du (de la) déclarant(e) :

Vu l'article L.2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu uniquement pour certification matérielle  
de la signature de M.....**

.....  
*apposée ci-.....*

*Le.....*

---

## **Article 441-7 du Code Pénal**

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 €d'amende le fait :

- 1- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2- De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3- De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 €d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.